



Département de Meurthe-et-Moselle – Arrondissement de BRIEY

Commune de BASLIEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2025

Date de la convocation : 3 décembre 2025

Date d'affichage : 16 décembre 2025

Nombre de conseillers : en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Etais(en)t présent(s) : MULDER Daniel, POULAYON Angélique, KLEIN Raymond, RICHY Georges, RITTER Denis, ENTZINGER Stéphane, CANDELA-NICHIL Annick, AKIL Dalila, FRANCOIS Noël, SOBLET Philippe

Etais(en)t excusé(s) : COLA Bruno (pouvoir à FRANCOIS Noël)

Etais(en)t absent(s) :

Public : oui

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et présente l'ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance,

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 6 novembre 2025
- PERSONNEL - Modification d'un poste permanent à temps non complet
- PERSONNEL - Modification d'un poste permanent à temps non complet
- PERSONNEL - Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité
- DIVERS - Signature d'une convention de fourniture d'eau avec le Grand Longwy
- DIVERS - Achat d'un congélateur
- FINANCES - Demande de subventions aménagement espace de loisirs

Désignation du secrétaire de séance :

RICHY Georges se propose comme secrétaire de séance.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 6 novembre 2025

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

Point 2 : PERSONNEL - Modification d'un poste permanent à temps non complet

Le Maire indique au conseil municipal que la délibération du 8 novembre 2021 créant un poste permanent de secrétaire de mairie à temps non complet était erronée. Il est nécessaire de modifier le temps de travail, passant de 17h à 17h30 par semaine.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Point 3 : PERSONNEL - Modification d'un poste permanent à temps non complet

Le Maire indique au conseil municipal que suite à la charge de travail, il est nécessaire de modifier le poste permanent d'adjoint administratif, passant de 25h à 27h30 par semaine.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Point 4 : PERSONNEL - Crédit d'un emploi non permanent à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité

Renouvellement du contrat de 9h pour un agent technique.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Point 5 : DIVERS - Signature d'une convention de fourniture d'eau avec le Grand Longwy

Le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat Intercommunal des Eaux de Mexy, auquel elle avait transféré les compétences de production et distribution d'eau potable. Le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal des Eaux de Mexy sera dissous le 1^{er} janvier 2026. Dans ce cadre, il est nécessaire de transférer la compétence à l'Agglomération du Grand Longwy.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Point 6 : DIVERS - Achat d'un congélateur

Le Maire explique au conseil municipal que le congélateur de la salle polyvalente ne fonctionne plus.

M. Raymond KLEIN, 1^{er} adjoint au Maire, a avancé l'achat d'un congélateur pour un montant de 200€, la commune doit le rembourser.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Point 7 : FINANCES - Demande de subventions aménagement espace de loisirs

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de subventions pour la rénovation de l'espace de loisirs à Doncourt-Cités, il est nécessaire de fixer les modalités de financement.

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
11	0	0

Informations et questions diverses :

Le Maire annonce que la rénovation du pont menant à la Nécropole Nationale de Grand-Champ est terminée. La réception des travaux est prévue ce vendredi 12 décembre 2025 à 11h.

Concernant les travaux d'élagage des marronniers sur le site de Doncourt-Cités, deux entreprises ont été sollicitées. La société JOUART entretien espaces verts élague 39 arbres, évacue les déchets, le tout pour 6800€ TTC. La seconde entreprise, la société Humbert Paysages, effectue le même travail (41 marronniers de répertoriés) pour 5510,40€ TTC. M. le Maire demande l'autorisation au conseil pour valider le devis de la structure Humbert Paysages.

Concernant les luminaires sur la rue des Cités et du 151 RIM, certains ont été réparés. Une nouvelle intervention est planifiée sur l'ensemble de la T2L les 10 et 11 décembre pour reprendre le reste des anomalies. M. Patrice FROMHOLTZ, responsable Citéos, devrait intervenir sur les illuminations festives défectueuses à l'entrée et sortie du village et des cités.

Le SIEP a entrepris la rénovation du site de la station d'épuration de Doncourt-Cités (située derrière la maison de M. ABU JAHRUR Fadi). Un procès-verbal de rétablissement de limite a été établi et validé par l'ensemble des propriétaires jouxtant la station.

Concernant le projet columbarium, Cloé TIDEK, de la société Le Paradis Blanc de Lexy, est venu nous rencontrer pour échanger sur notre souhait. Un devis devrait nous parvenir très rapidement.

Ce lundi 8 décembre, M. Marc RIBEREAU, architecte au sein de la société MPA (Maddalon Piquemil Architecture), est venu visiter le presbytère. Ses impressions : c'est un beau bâtiment qui a du potentiel. Dans un premier temps, il nous conseille de se rapprocher

du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) pour une étude de faisabilité et élaborer un cahier des charges en fonction du projet envisagé. Une intervention gratuite de la part du CAUE. Contact a déjà été pris.

Au niveau des ordures ménagères, selon les agents techniques qui gèrent le ramassage, il y a toujours du verre dans les poubelles !!!! Des administrés se sont retrouvés cette semaine avec des poubelles non ramassées ! La cause : les déchets étaient déposés, non pas dans des sacs de tri, mais dans des sacs noirs !!! Des sacs jaunes ont été remis aux administrés.

Un véhicule inconnu a percuté la barrière jouxtant la chapelle !!! Contactée, l'assurance prendrait en charge les dégâts, après dépôt de plainte, ... mais avec une franchise de 810€ !!! La commune assurera à ses frais la remise en état de cette barrière. Mme Angélique POULAYON demande s'il est possible d'installer aux entrées de Baslieux des panneaux rappelant la priorité à droite sur toute la traversée de la commune. De même, il est signalé le mauvais positionnement du miroir installé au carrefour en bas de la rue du 151 Rim.

Concernant les déchets déposés sur la zone réservée au stockage du bois route de Pierrepont, l'affaire est toujours en cours. Idem pour la plainte déposée par M. le Maire suite à des menaces d'un administré, déjà rappelé à l'ordre par le Procureur en automne 2024. Pour information, l'Assemblée nationale a fait une proposition de loi sur la protection de l'ensemble des élus, y compris les conseillers municipaux, en cas de menaces, d'injures ou de violences. Cette protection comprend la prise en charge des frais d'avocat, la réparation des préjudices matériel et moral, ainsi qu'un accompagnement administratif.

Le SIEP nous informe qu'une deuxième campagne de dératisation des réseaux d'assainissement a été réalisée début décembre.

Au niveau bois, le tirage au sort aura lieu ce lundi 15 décembre à 18h à la mairie. 20 affouagistes cette année.

La commune a reçu la facture concernant le RPI 2024-2025 de la mairie de Morfontaine. Montant à payer : 1464,39€. Le calcul est effectué au prorata des élèves de Baslieux inscrits.

Manifestations à venir : Ce dimanche 14 décembre : Marché de Noel à la salle polyvalente. A l'occasion, les colis des anciens seront distribués. Samedi 20 décembre : vœux du maire.

La séance est levée à 20h46.

RICHY Georges

Secrétaire de séance

MULDER Daniel

Maire